



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2020

CARNET DE BORD

LA
RÉPUBLIQUE
FÉDÉRÉE

VENDÔME

11 ET 12 SEPTEMBRE

L'UDI, AU COEUR DU DÉBAT D'IDÉES



UDI TV : Retour en vidéo sur l'année écoulée



Chères amies, chers amis,

Pour la troisième année consécutive, nous avons retrouvé l'habitude que notre famille avait perdue depuis trop longtemps : celle de nous retrouver, à l'aube d'une nouvelle année électorale, pour partager et échanger les convictions qui nous animent, les perspectives que notre mouvement veut tracer pour les années à venir et les combats que nous désirons mener.

Le plaisir de vous retrouver a une saveur particulière cette année : confronté à une épidémie sans précédent depuis la fin de la Première Guerre Mondiale, et à un confinement généralisé de la population mondiale unique dans l'histoire humaine, notre pays a beaucoup souffert et rien ne garantissait que nous puissions échanger à Vendôme cette année.

Nous avons évidemment une **pensée émue pour les milliers de nos concitoyens qui ont perdu la vie**, tout particulièrement pour les familles de nos adhérents disparus, et **l'ensemble des personnels soignants qui ont tenu bon, avec une abnégation qui force l'admiration, et envers lesquels nous avons une dette collective**. Notre capacité à endiguer cette épidémie est plus que jamais fragile et précaire. Il est de notre responsabilité de faire preuve d'une très grande vigilance et responsabilité au cours de l'Université d'été. C'est la raison pour laquelle **nous avons mis en place un protocole pour éviter la propagation du virus SARS-CoV-2**. Je vous appelle donc de tout cœur à respecter l'ensemble des gestes-barrières qui vous seront rappelés tout au long de ces deux jours.

La gestion de la première vague de cette épidémie a malheureusement révélé une incapacité opérationnelle de l'Etat central. Son incapacité à fournir des protections individuelles en nombre pour son personnel prioritaire en est un symbole aussi malheureux que révélateur. Pire encore, le refus de l'Etat de reconnaître (avant et après le pic épidémique) sa carence, au prix de mensonges qui pèseront lourds à l'avenir, a encore plus ruiné la confiance de nos concitoyens dans la parole publique. A l'UDI, nos élus ont été en première ligne face aux lourdeurs administratives de la centralisation. Ils ont fait face, malgré un Etat trop lourd et peu capable de tenir compte des différences entre nos territoires.

Cette crise n'est que la conséquence d'un processus à l'œuvre sur le temps long : voilà plusieurs années maintenant que les fonctions essentielles de l'Etat sont celles qu'il n'assume plus à force de vouloir s'occuper de choses secondaires, renforçant ainsi notre conviction que l'autorité et la vision politique

ne se marient pas avec l'omnipotence des structures. **Le paradoxe est qu'à force de tout faire, l'Etat abandonne ses missions régaliennes qu'il est le seul à pouvoir assumer : pas capable d'assurer la sécurité, pas capable de rendre la justice, pas capable de gérer l'éducation avec un niveau qui baisse en permanence, pas capable de dominer les géants du numérique et d'anticiper les révolutions technologiques en cours, pas capable de garantir notre indépendance alimentaire ou sanitaire ; ce qui n'empêche pas l'inflation du fleuve normatif qu'il produit tous les jours.**

Face à ce déclin organisationnel de l'Etat, les collectivités locales ont fait preuve d'une agilité et d'une réactivité qui sonnent comme un défi pour notre famille politique : pour nous, **le temps est venu de proposer aux Français un projet de société clair avec les libertés locales comme boussole.**

Toute autorité politique et sociale, quelle qu'elle soit, n'a pas vocation à prendre de décisions sur les hommes qui puissent être prises à un niveau inférieur d'organisation. Voilà un principe Humaniste qui doit guider notre réflexion et qu'il est temps de décliner en projet politique. L'attribution de la gestion de compétences ne suffit pas, c'est dans la codécision et dans la décentralisation de la prise de décision que réside la force des peuples ayant emprunté le chemin des libertés locales.

C'est le sens des perspectives que nous allons tracer ce week-end, avec une programmation de très grande qualité, dans le but de dessiner ce que serait notre vie collective au sein d'une République fédérée.

C'est parce que l'Etat est obèse qu'il n'arrive plus à tracer de grand destin à même d'entraîner nos compatriotes. Ce projet politique d'une République fédérée, dont les Français ont été privés par des siècles d'angoisses jacobines, nous permettra de **refonder un Etat puissant et respecté, recentré sur l'essentiel, et ainsi de refaire Nation ensemble.**

Marc Bloch, rappelant si justement qu'aimer sa patrie n'empêchât pas d'aimer ses enfants, estimait que "c'est un pauvre cœur que celui auquel il est interdit de renfermer plus d'une tendresse." **Ayons le cœur au ventre pour porter cette alternative !**

Amicalement,
Jean-Christophe LAGARDE

@jclagarde



LES ÉCLAIREURS DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE

Benjamin Constant

«L'attachement aux libertés locales tient à tous les sentiments désintéressés, nobles et pieux. C'est une politique déplorable que celle qui en fait de la rébellion. Qu'arrive-t-il aussi ? Que dans les états où l'on détruit ainsi toute vie partielle, un petit état se forme au centre ; dans la capitale s'agglomèrent tous les intérêts ; là vont s'agiter toutes les ambitions. Le reste est immobile. Les individus, perdus dans un isolement contre nature, étrangers au lieu de leur naissance, sans contact avec le passé, ne vivant que dans un présent rapide, et jetés comme des atomes sur une plaine immense et nivelée, se détachent d'une patrie qu'ils n'aperçoivent nulle part, et dont l'ensemble leur devient indifférent, parce que leur affection ne peut se reposer sur aucune de ses parties. (...)

La volonté générale n'est pas plus respectable que la volonté particulière, dès qu'elle sort de sa sphère. Ce qui n'intéresse qu'une fraction doit être décidé par cette fraction : ce qui n'a de rapport qu'avec l'individu ne doit être soumis qu'à l'individu. Supposez une nation d'un million d'individus, répartis dans un nombre quelconque de communes. Dans chaque commune, chaque individu aura des intérêts qui ne regarderont que lui, et qui, par conséquent, ne devront pas être soumis à la juridiction de la commune. Il en aura d'autres qui intéresseront les autres habitants de la commune, et ces intérêts seront de la compétence communale.»



Alexis de Tocqueville

«Parmi toutes les libertés, celle des communes, qui s'établit si difficilement, est aussi la plus exposée aux invasions du pouvoir. Livrées à elles mêmes, les institutions communales ne sauraient guère lutter contre un gouvernement entreprenant et fort ; pour se défendre avec succès, il faut qu'elles aient pris tous leurs développements et qu'elles se soient mêlées aux idées et aux habitudes nationales. Ainsi, tant que la liberté communale n'est pas entrée dans les mœurs, il est facile de la détruire, et elle ne peut entrer dans les mœurs qu'après avoir longtemps subsisté dans les lois.

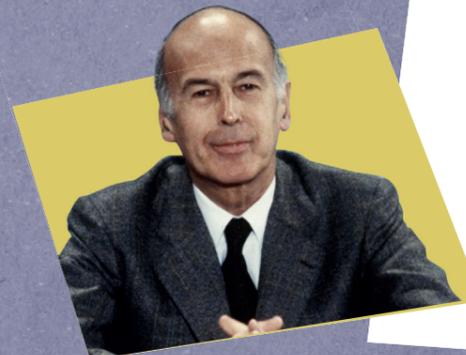
C'est dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. Des passions passagères, des intérêts d'un moment, le hasard des circonstances, peuvent lui donner les formes extérieures de l'indépendance ; mais le despotisme refoulé dans l'intérieur du corps social reparaît tôt ou tard à la surface.»

Jean-François Gravier

«La Renaissance nationale est fonction des renaissances provinciales et locales. On réveillera le pays en rétablissant l'équilibre humain, social, économique de la France. Il n'y aurait alors plus de communes desséchées qui ne se connaissent pas et regardent toutes avec envie et ennui vers Paris ou une autre grande métropole régionale. Mais il y aurait des communes vivifiées et repeuplées à l'image des familles qui les composent. (...) Une décentralisation durable, ou disons, une répartition équilibrée des activités suppose une modification profonde de l'équipement et des habitudes de circulation, qu'il s'agisse des hommes ou des choses. Elle suppose la constitution d'organismes régionaux capables d'opposer leurs forces d'attraction à celle de Paris. Les éléments de ces organismes existent : il n'est que de les rassembler, de les définir et de reconnaître leur droit à la vie (...). Les mécanismes centralisateurs engendrent l'irresponsabilité dans la fonction publique et l'esprit de mendicité chez les élus locaux. La décentralisation restaure au contraire les responsabilités et l'esprit d'initiative, dans la nation comme dans l'entreprise.»



Valéry Giscard d'Estaing



«L'absence de cellules de base suffisamment actives et autorégulées fait remonter vers le pouvoir central un nombre excessif de questions mal tranchées, d'antagonismes ou de rivalités refoulés. Il faut obtenir que le maximum d'oppositions et de conflits soient réglés, c'est à dire réduits à un étage inférieur de la vie démocratique. La véritable décentralisation passe par la suppression de compétences encore exercées à l'échelon central et qui doivent être intégralement transférées aux niveaux inférieurs : il faut supprimer tout vestige de compétence au niveau des administrations centrales.»

Jacques Delors

«La subsidiarité procède d'une exigence morale, qui fait du respect de la dignité et de la responsabilité des personnes, qui la composent, la finalité de toute société. La subsidiarité, ce n'est pas seulement une limite à l'intervention d'une autorité supérieure vis-à-vis d'une personne ou d'une collectivité qui est en mesure d'agir elle-même, c'est aussi une obligation, pour cette autorité, d'agir vis-à-vis de cette personne ou de cette collectivité pour lui offrir les moyens de s'accomplir. La subsidiarité, parce qu'elle suppose l'organisation de la société en groupes et non son atomisation en individus, repose sur une relation, à proprement parler, dialectique : la priorité d'action à l'unité la plus restreinte joue dans la mesure, et seulement dans la mesure (ce que l'on oublie trop vite) où elle peut agir séparément, mieux qu'une grande unité, pour la réalisation des buts poursuivis.»



SOUVENIRS DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2019



LE PROGRAMME

Copie stratégique

Formations

Repas et détente

Plénières

Conférences

Vie du mouvement

VENDREDI 11

10h - 13h	Gérer son image et développer sa notoriété	Salle Grands-Prés	p. 29
	Le compte de campagne et le financement de la vie politique	Salle Guaise	p. 30
13h - 14h	Déjeuner libre	Centre-ville	
14h - 16h	Débuter son mandat municipal	Salle Grands-Prés	p. 28
	Prise de parole en public	Salle Guaise	p. 31
16h15 - 18h15	Stratégie digitale et animation d'une campagne sur les réseaux sociaux	Salle Grands-Prés	p. 29 p. 32
	Financements publics et fonds européens	Salle Guaise	
18h - 19h	PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – QUELLES AMBITIONS POUR NOS RÉGIONS ?	Théâtre	p. 18
20h - 00h	Dîner créole	Marché couvert	p. 33

SAMEDI 12

8h30 - 9h	Accueil café	Salon Loir	
9h - 11h	LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE (1 ^{ÈRE} PARTIE) : QUEL CHEMIN ET QUELLE ORGANISATION ?	Théâtre	p. 10
9h - 9h30	Quelles propositions immédiates pour les libertés locales ?	Théâtre	p. 10
9h30h - 10h	Les racines de la centralisation française	Théâtre	p. 11
10h - 10h30	Les modèles fédéraux de nos voisins européens	Théâtre	p. 12

10h30h - 11h	Faire la révolution de la subsidiarité ascendante avec Génération Libre	Théâtre	p. 13
9h - 11h	Conférence des Clubs Perspectives et Réalités – La reprise : grâce ou malgré la relance ?	Porte d'eau	p. 25
	Workshop Femmes au centre – Où sont les femmes ?	Porte d'eau	p. 25
	Assemblée générale de l'UDI Jeunes	Porte d'eau	p. 24
	Débuter son mandat municipal	Salle Grands-Prés	p. 38
	Prise de parole en public	Salle Guaise	p. 31
11h - 13h	GRANDE PLÉNIÈRE – LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE : QUEL CHEMIN ET QUELLE ORGANISATION ?	Théâtre	p. 20
13h - 14h	Déjeuner libre	Salon Loir	
14h - 16h	LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE (2 ^{ÈME} PARTIE) : CE QUI CHANGERAIT DANS LA VIE DES FRANÇAIS	Théâtre	p. 14
14h - 14h30	Construire la France post-Métropoles	Théâtre	p. 14
14h30 - 15h	Santé : provoquer un choc de décentralisation	Théâtre	p. 15
15h - 15h30	Pour la jeunesse : faut-il une République éducative fédérée ?	Théâtre	p. 16
15h30 - 16h	Emploi : on a tout essayé... sauf la décentralisation	Théâtre	p. 17
14h - 16h	Stratégie électorale régionale et départementale	Porte d'eau	p. 26
	Les décisions municipales	Salle Grands-Prés	p. 28
	Le budget municipal	Salle Guaise	p. 32
16h - 18h30	PLÉNIÈRE DE CLOTURE – LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE : CE QUI CHANGERAIT DANS LA VIE DES FRANÇAIS	Théâtre	p. 22

CONFÉRENCE

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE (1^{ère} PARTIE) : QUEL CHEMIN ET QUELLE ORGANISATION ?

Animateur : Jean-Marie Bockel



Quelles propositions immédiates pour les libertés locales ?

Samedi 9h - Théâtre

Jean-Marie BOCKEL
Ancien Ministre
Président de la Délégation sénatoriale aux
collectivités territoriales et à la décentralisation
Sénateur du Haut-Rhin



Géraldine CHAVRIER
Professeure des Universités

Auteure de l'essai "Le pouvoir normatif local : enjeux et débats"
paru aux éditions « Librairie générale de droit et de jurisprudence »



Les racines de la centralisation française

Samedi 9h30 - Théâtre

Philippe LAURENT
Maire de Sceaux
Secrétaire général de l'Association des Maires de France
Auteur de l'essai « Décentralisation : en finir avec les idées reçues »
aux éditions « Librairie générale de droit et de jurisprudence »



Olivier GRENOUILLEAU
Historien
Titulaire de la première section de l'Académie
des sciences d'outre-mer
Grand prix Gobert d'histoire de l'Académie française (2015)
Auteur de l'essai « Nos petites patries. Identités régionales et État
central, en France, des origines à nos jours », aux éditions Gallimard



L'UDI entend porter le projet puissant et décentralisateur d'une "République fédérée". Avant même le débat présidentiel et législatif à venir, nous pouvons poser sans attendre les premières pierres d'une nouvelle décentralisation.

Nous évoquerons ainsi les perspectives que peuvent ouvrir les chantiers législatifs des mois à venir avec la Professeure des Universités Géraldine Chavrier, auteure de l'essai "Le pouvoir normatif local" dans lequel elle défend la nécessité de renvoyer davantage au pouvoir réglementaire local pour fonder une véritable décentralisation, qui ne se limite pas à l'attribution de compétences nouvelles mais à une réelle prise de décision.

Le sénateur UDI du Haut-Rhin Jean-Marie Bockel, Président de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, qui a coordonné l'élaboration des 50 propositions du Sénat pour le plein exercice des libertés locales, évoquera les pistes de notre famille politique pour muscler les timides ambitions de l'exécutif.

Construire un chemin vers une République fédérée implique de prendre de la hauteur et de bien comprendre les ressorts du chemin qui nous a conduit vers la France centralisée que nous connaissons.

C'est tout l'objet de cet atelier axé sur le temps long autour de l'historien Olivier Grenouilleau, lauréat du Prix Guizot auquel notre famille politique est très attachée, et auteur de l'essai "Nos petites patries. Identités régionales et État central, en France, des origines à nos jours".

Il confrontera ses réflexions avec l'un des plus grands experts français de l'histoire récente de la décentralisation, le Maire UDI de Sceaux Philippe Laurent, auteur de l'essai "La décentralisation : en finir avec les idées reçues".

CONFÉRENCE

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE (1^{ère} PARTIE) : QUEL CHEMIN ET QUELLE ORGANISATION

Animateur : Jean-Marie Bockel



Les modèles fédéraux de nos voisins européens

Samedi 10h - Théâtre

Olivier CADIC
Sénateur représentant les Français
établis hors de France
Président de l'UDI Monde



François GARÇON
Docteur en histoire
Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne
Auteur des essais « Le modèle suisse » et « Le génie des suisses »
parus aux Editions Tallandier



Le modèle suisse
François Garçon

1

LE
GÉNIE
DES
SUISSES

Tallandier

Faire la révolution de la subsidiarité ascendante

Samedi 10h30 - Théâtre

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Vice-Président de la Région Ile-de-France chargé
de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Aménagement
Maire de Mennecey



Raoul MAGNI-BERTON

Professeur de sciences politiques à Sciences Po Grenoble
Auteur de l'essai « Le référendum d'initiative citoyenne
expliqué à tous » et « Le pouvoir aux communes »



Le modèle centralisé français nous fait souvent oublier que nous sommes entourés d'États fédéraux qui appliquent la subsidiarité ! Nos voisins sont une source d'inspiration majeure dont les succès doivent nous inspirer. De l'autre côté des Alpes, nos amis suisses ont construit un modèle unique au monde et une société basée sur la liberté, la responsabilité et la confiance qui mérite de faire école.

Après avoir invité nos alliés suisses du parti Vert'libéral l'année passée, nous accueillerons cette année l'historien François Garçon, auteur de l'essai "Le génie des Suisses" et "Le modèle suisse", qui évoquera avec nous les réussites exportables de ce pays inspirant.

Il confrontera ses réflexions avec le Sénateur des Français de l'étranger UDI Olivier Cadic, qui, fort de son expérience nourrie par les témoignages des Français expatriés qu'il représente au Parlement, nous éclairera sur les forces et les faiblesses des modèles décentralisés et fédéraux auquel il est confronté dans le cadre de son mandat.

En matière de décentralisation et de subsidiarité, les réflexions du think-tank Génération Libre fondé par le philosophe libéral Gaspard Koenig ont fortement animé le débat d'idées. Dans son rapport "Le pouvoir aux communes", leur expert Raoul Magni-Berton, défend un concept révolutionnaire : une véritable "subsidiarité ascendante". Cette curieuse expression cache-t-elle une idée révolutionnaire ?

Plutôt que de laisser à l'État le soin de répartir lui-même les compétences des différents échelons territoriaux, ils proposent d'inverser la logique et de partir du bas pour commencer par donner le choix au plus petit échelon, les communes. Avec la subsidiarité ascendante, une métropole pourrait-elle même gérer une Université, et une région pourrait-elle elle-même piloter son système de santé ?

Raoul-Magni Berton confrontera ses réflexions avec un élu UDI dont les expériences exécutives multiples lui ont offert un vrai regard transversal, le vice-Président de la Région Ile-de-France et Maire de Mennecey Jean-Philippe Dugoin-Clément, récemment déclaré candidat à la présidence de l'Association des Maires d'Ile-de-France. (AMIF)

CONFÉRENCE

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE (2^{ème} PARTIE) : CE QUI CHANGERAIT DANS LA VIE DES FRANÇAIS

Animateur : Olivier Richefou



Construire la France post-métropoles

Samedi 14h - Théâtre



Franck MENONVILLE
Sénateur de la Meuse



Rodolphe DELORD
Directeur du Zoo de Beauval



Comme Jean-Christophe Lagarde l'a rappelé dans le cadre de la contribution de l'UDI au plan de relance adressée au Premier Ministre, la décentralisation que l'UDI appelle de ses vœux ne doit pas se résumer à une question institutionnelle, mais doit s'inscrire dans un projet de société du « vivre mieux » où la création de richesses, la démographie, la vie économique et sociale sont mieux réparties dans le pays.

Le projet de société de l'UDI est celui d'une France beaucoup plus décentralisée, où la création de richesse ne se concentre pas sur quelques kilomètres carrés au cœur des grandes métropoles et où les jeunes générations ne seront pas obligées de s'exiler dans les grands centres urbains.

Pour en parler, le fondateur du Zoo de Beauval, Rodolphe Delord, témoignera de la manière dont un projet entrepreneurial peut transformer toute la vie économique d'un territoire.

Il confrontera son expérience avec le sénateur de la Meuse Franck Menonville, spécialiste de la ruralité au Parlement qui interviendra pour la première fois devant notre famille politique qu'il rejoint.

Santé : provoquer un choc de décentralisation

Samedi 14h30 - Théâtre



Valérie SIX
Députée du Nord



CONTRIBUTION DE
L'UDI AU SÉCUR
DE LA SANTÉ :
UN CHOC DE
DÉCENTRALISATION

udi

Ibrahim AMIRAT
Responsable du club « UDI Santé-Prévention »
Élu de l'Ordre des Infirmiers



Bureaucratisme du temps médical imposée par l'Etat central, centralisation des médecins et des hôpitaux dans quelques zones du pays, hypertrophie de la sphère administrative, mauvaise répartition des budgets dans les territoires : la crise sanitaire du Covid-19 a démontré au grand jour le désastre d'une gestion ultra-centralisée de la Santé que l'UDI dénonce depuis des années.

L'heure n'est plus à mettre un cautère sur une jambe de bois. L'UDI – le parti des territoires – propose une réforme de la Santé massive : nous voulons faire le pari des libertés locales en décentralisant massivement l'ensemble du système, qu'il s'agisse de la gouvernance mais aussi de l'offre de soins et de la prise de décisions sur le terrain, pour débureaucratiser le temps médical et donner plus de responsabilités aux soignants.

Pour évoquer les réformes défendues par l'UDI en matière de Santé, nous serons heureux d'échanger avec la députée du Nord, Valérie Six, pharmacienne et investie au sein de la Commission Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, et Ibrahim Amirat, responsable du club UDI Santé-Prévention.

CONFÉRENCE

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE (2^{ème} PARTIE) : CE QUI CHANGERAIT DANS LA VIE DES FRANÇAIS

Animateur : Olivier Richefou



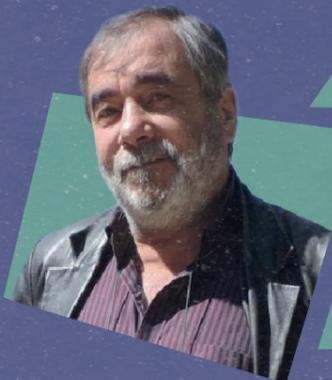
Pour la jeunesse : faut-il une République éducative fédérée ?

Samedi 15h - Théâtre

Karine FRANCKET
Maire d'Aubervilliers
Conseillère régionale d'Ile-de-France
Ancienne Proviseure



Jérôme LOGRE
Proviseur, essayiste
Auteur de l'essai « La vérité sur votre école:
Et la seule façon de la changer ! » aux Editions L'Harmattan



Emploi : on a tout essayé... sauf la décentralisation

Samedi 15h30 - Théâtre

Catherine FOURNIER
Sénatrice du Nord
Secrétaire nationale de l'UDI
chargée de l'économie et du travail



Hervé CHAPRON
Ancien DGA de Pôle emploi
1^{er} Vice-président du Club de Réflexion sur l'Avenir
de la Protection Sociale (CRAPS)
Auteur de l'essai « « Pôle emploi : autopsie d'un naufrage » aux éditions
L'Opportun et 5 leçons pour penser le social au XXI^e siècle aux éditions
du CRAPS



L'UDI dénonce depuis plusieurs années la faillite de notre modèle éducatif : trop d'élèves ne savent même plus lire, écrire et compter. Le nombre de jeunes sortant sans qualification s'accroît et nos enseignants expriment un ras-le-bol unanime face à leurs conditions de travail.

Face à ce constat d'échec, Jérôme Logre, proviseur, considère que l'Education nationale est devenue un monstre trop rigide et irréformable : dans son essai "La vérité sur votre école", il milite donc pour une décentralisation radicale de notre système éducatif, sur le modèle scandinave et allemand. Il considère que l'Etat doit enfin devenir le garant de l'égalité républicaine en assurant un financement uniforme par élève sur tout le territoire, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, et laisser les régions administrer les établissements pour faire émerger des méthodes nouvelles et diverses en partant du terrain.

Il confrontera ses réflexions avec l'une des figures montantes de notre mouvement, la Maire UDI d'Aubervilliers Karine Francket, qui a exercé pendant plus de quinze ans dans un établissement scolaire en tant que vice-principale et qui est Déléguée spéciale en charge du décrochage scolaire au Conseil régional d'Ile-de-France.

Les politiques françaises de l'emploi sont dans l'impasse : notre taux de chômage structurel est constamment l'un des plus élevés d'Europe et aucun gouvernement ne parvient à sortir durablement du chômage les millions de nos concitoyens qui sont laissés à l'écart du progrès économique.

L'ancien Directeur général adjoint de Pôle Emploi et 1^{er} Vice-président du Club de Réflexion sur l'Avenir de la Protection Sociale (CRAPS), Hervé Chapron, évoquera cette question. À ses yeux, Pôle emploi est un éléphant peu réactif qui n'est pas suffisamment ancré dans les territoires pour prendre des initiatives adaptées. Les régions étant prescriptrices de toute la formation professionnelle et responsables du développement économique, il milite de longue date pour une décentralisation des politiques de l'emploi.

Il confrontera ses réflexions avec la sénatrice du Pas-de-Calais, Catherine Fournier, Secrétaire nationale de l'UDI chargée de l'économie et du travail, membre de la Commission des Affaires sociales et membre de la délégation aux entreprises du Sénat, spécialisée sur les questions de formation.

Ouverture



Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme



Pascal BRINDEAU
Député de Loir-et-Cher
Ancien Maire de Vendôme



Florent MONTILLOT
Maire-adjoint d'Orléans
Conseiller régional du Centre-Val-de-Loire
Délégué national aux universités d'été
et de printemps

TABLE RONDE
« QUELLES AMBITIONS POUR
NOS RÉGIONS ? »



Michel ZUMKELLER,
Député du Territoire de Belfort
Président de la CNI de l'UDI

Animateur



Nathalie GOULET
Sénatrice de l'Orne
Candidate aux élections régionales
en Normandie



Valérie LETARD
Vice-présidente du Sénat
Sénatrice du Nord
Présidente du groupe UDI-UC de la
région Hauts-de-France
Ancienne Ministre



Aurélien SEBTON
Président du groupe UDI de la région
de Nouvelle-Aquitaine



Florent MONTILLOT
Maire-adjoint d'Orléans
Conseiller régional du Centre-Val-de-Loire
Délégué national aux universités d'été
et de printemps



Romain CHAMPEL
Président du groupe Les Démocrates de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

CONCLUSION



Michel ZUMKELLER
Député du Territoire de Belfort
Président de la CNI de l'UDI



Olivier HENNO
Secrétaire général de l'UDI
Sénateur du Nord

PLÉNIÈRE

GRANDE PLÉNIÈRE

« LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE : QUEL CHEMIN ET QUELLE ORGANISATION ? »

Samedi 11h - Théâtre



Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme



Pascal BRINDEAU
Député de Loir-et-Cher
Ancien Maire de Vendôme



Hervé MARSEILLE
Président du groupe Union Centriste du Sénat
Sénateur des Hauts-de-Seine
Secrétaire général adjoint de l'UDI
chargé des élections



Gérard LARCHER
Président du Sénat
Sénateur des Yvelines
Ancien Ministre



Valérie LETARD
Vice-présidente du Sénat
Sénatrice du Nord
Présidente du groupe UDI-UC de la
région Hauts-de-France
Ancienne Ministre



Jean-Marie BOCKEL
Président de la Délégation sénatoriale aux
collectivités territoriales et à la décentralisation
Sénateur du Haut-Rhin
Ancien Ministre



Brigitte FOURE
Vice-présidente de l'UDI
Maire d'Amiens
1^{ère} Vice-présidente du Conseil régional
de la région Hauts-de-France



Françoise GATEL
Vice-présidente de l'UDI
Sénatrice d'Ille-et-Vilaine



Louis GISCARD d'ESTAING
Vice-Président de l'UDI
Ancien Vice-président de l'Assemblée Nationale
Maire de Chamalières
Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe LAURENT
Maire de Sceaux (92)
Secrétaire général de l'Association
des Maires de France (AMF)



Nassimah DINDAR
Sénatrice de la Réunion
Ancienne Présidente du Conseil départemental de la Réunion



Jean ROTTNER
Président de la Région Grand-Est



Christian ESTROSI
Maire de Nice (06)
Président de la Métropole
Nice-Côte-d'Azur
Ancien Ministre
Président de la France Audacieuse

PLÉNIÈRE

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE « LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE : CE QUI CHANGERAIT POUR LES FRANÇAIS »

Samedi 16h - Théâtre

TABLE RONDE



Olivier RICHEFOU
Président du Conseil départemental de la Mayenne
Secrétaire général adjoint de l'UDI
en charge du projet



Olivier CADIC
Sénateur représentant les Français
établis hors de France
Président de l'UDI Monde



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Vice-Président de la Région Ile-de-France chargé
de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Aménagement
Maire de Menncy



Franck MENONVILLE
Sénateur de la Meuse



Valérie SIX
Députée du Nord



Karine FRANCKET
Maire d'Aubervilliers
Conseillère régionale d'Ile-de-France
Ancienne Provisseure



Catherine FOURNIER
Sénatrice du Pas-de-Calais
Secrétaire nationale de l'UDI en
charge de l'économie et du travail

DISCOURS DE CLÔTURE



Thomas FABRE
Président de l'UDI Jeunes



Sophie AUCONIE
Porte-parole de l'UDI
Députée d'Indre-et-Loire



Olivier HENNO
Secrétaire général de l'UDI
Sénateur du Nord



Maurice LEROY
Chargé des grands projets pour le Grand Moscou
Ancien Ministre
Membre honoraire du Parlement
Ancien Président du Conseil départemental
de Loir-et-Cher



Valérie PECRESSE
Présidente de la Région Île-de-France
Ancienne Ministre
Présidente de Libres !



Jean-Christophe LAGARDE
Président de l'UDI
Président des Députés UDI & Indépendants
Député de la Seine-Saint-Denis

CONFÉRENCE DES CLUBS PERSPECTIVES ET RÉALITÉS LA REPRISE : GRÂCE OU MALGRÉ LA RELANCE ?

Samedi 9h - Porte d'eau



Eric HELARD
Président de la Fédération nationale des Clubs



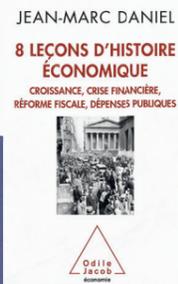
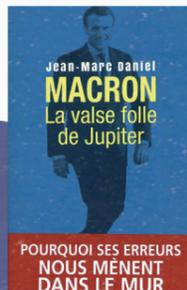
Sophie AUCONIE
Députée d'Indre-et-Loire



Patrick AULAGNIER
Secrétaire général des Clubs

Jean-Marc DANIEL

Professeur à l'ESCP-Europe, responsable de l'enseignement de l'économie aux élèves-ingénieurs du Corps des mines, chroniqueur sur BFM Business, directeur de la revue Sociétal, il est également auteur de plusieurs ouvrages sur l'économie dont « le Gâchis français » - « 8 leçons d'histoire économique » - « Les impôts - histoire d'une folie française » - « Macron la valse folle de Jupiter ». Ces livres seront en vente sur place et Jean-Marc DANIEL les dédicacera.



Pour Jean-Marc Daniel, la politique économique d'Emmanuel Macron correspond au «politiquement correct» du moment mais pas aux nécessités de notre économie. Celle-ci a besoin à court terme d'une action sanitaire cohérente et prévisible et à long terme d'une politique économique axée sur l'allègement des contraintes sur les entreprises, un renforcement de la concurrence et une stratégie de désendettement de l'Etat fondée sur une baisse régulière des dépenses.

WORKSHOP FEMMES AU CENTRE OÙ SONT LES FEMMES ? : 3 ENGAGEMENTS POUR LA PLACE DES FEMMES DANS NOTRE PARTI

Samedi 9h - Portes d'eau

Femmes
au Centre



Martine OLLIE
Présidente de Femmes au Centre
Secrétaire nationale UDI à la santé environnementale



Iman EL GOHARI

En France, les listes électorales des municipales sont strictement paritaires depuis 2001. Cependant, 16% seulement des maires sont des femmes, soit 2% de progrès à l'occasion des deux précédentes mandatures...

L'UDI, dont la première adhérente fût Simone Veil, a toujours porté une attention particulière à la parité. Les maires des plus grandes communes dirigées par l'UDI sont des femmes (Brigitte Fouré à Amiens, Karine Franclét à Aubervilliers ou Aude Lagarde à Drancy) et la part des femmes dans les groupes parlementaires des deux assemblées est plus élevée que dans la quasi totalité des autres groupes.

Pour autant, le combat est loin d'être fini et nous devons encore progresser. Femmes au Centre vous invite à un workshop ouvert à tous les militants et les élus au cours duquel nous définirons des propositions d'engagement que nous soumettrons à la Direction nationale.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UDI JEUNES

Samedi 9h - Porte d'eau

udi
jeunes

Au lendemain d'élections municipales particulièrement prolifiques pour notre famille politique, la relève est assurée !

Nos UDI Jeunes ont intégré de nombreux conseils municipaux partout sur le territoire national et seront présents en nombre à Vendôme pour préparer au mieux l'année électorale qui s'ouvre.

Autour de Thomas Fabre et de son Bureau national, les UDI Jeunes feront leur rentrée et présenteront les nouveaux présidents de fédérations puis animeront tout au long du week-end des ateliers prospectifs en présence de nombreux élus de notre famille politique.

FORMATION

François VALEMBOIS



Administrateur territorial général, diplômé d'économie et de gestion et titulaire d'un DESS en droit des collectivités locales. Auteur de plusieurs ouvrages sur la gestion locale, il a exercé des fonctions de sous-préfet et de directeur général des services de grandes collectivités.



FORMATION

Kevin GOMPertz Agence Make

Débuter son mandat municipal et intercommunal

Samedi 14h00 – Salle Grands Prés

Le renouvellement général des conseils municipaux, en mars et juin 2020, a appelé de nouveaux élus à gérer nos communes. Même si être élu local n'est pas un métier, cela ne s'improvise pas. Il faut rapidement connaître le champ d'action municipal. Il faut découvrir les partenaires des élus, connaître les règles de la gestion publique locale et savoir travailler en équipe.

Objectifs de la formation :

- identifier le territoire et sa population
- distinguer les partenaires de sa commune
- comprendre le partage de compétences entre collectivités
- connaître sa place au sein de l'équipe municipale
- se situer dans le circuit des prises de décision
- mesurer la nature de la demande de la population
- avoir une première approche du financement du service public local

Les décisions municipales et intercommunales Transferts de compétences

Samedi 14h00 – Salle Grands Prés

Même si elle existe depuis 130 ans, la coopération intercommunale a pris ces 30 dernières années une place importante dans le paysage administratif local en passant d'une intercommunalité de gestion à un intercommunalité de projet. La commune n'est plus le seul champ de prise de décision. Avec le transfert de compétences au niveau intercommunal, l'élu local doit avoir une vision plus large de son action et l'inscrire dans une approche d'aménagement et de développement durable de son territoire.

Objectifs de la formation :

- retracer le long parcours de l'intercommunalité
- distinguer les différentes formes d'intercommunalité
- connaître les grands principes de la coopération intercommunale
- identifier les compétences des E.P.C.I.
- mesurer l'impact sur les personnels et les biens d'une compétence transférée
- comprendre le financement des compétences transférées

Personal Branding :

Gérer son image et développer sa notoriété

Vendredi 10h00 – Salle Grands Prés

Gérez votre image comme une marque gère sa communication. Apprenez à construire votre «identité numérique» de manière lisible et impactante. Positionnez-vous sur les bons sujets avec les bons outils afin d'apparaître comme un leader d'opinion et de développer une audience qualifiée activable on ou offline.

Élaborer sa stratégie digitale et animer sa communication sur les réseaux sociaux

Vendredi 16h15 – Salle Grands Prés

Construisez l'écosystème digital de votre communication afin de toucher vos cibles tout en rationalisant les moyens mobilisés. Soyez présents sur les bonnes plateformes avec les bons contenus. Apprenez à définir une ligne éditoriale et un calendrier de publication pour tirer parti des algorithmes des réseaux sociaux. Les réseaux de votre communication ne sont plus une simple vitrine: ils deviennent des outils de mobilisation.

FORMATION

Bertrand DEVYS

Trésorier national de l'UDI
Expert comptable
Commissaire aux comptes



FORMATION

François RENAUDAT

Président coaching
Conseil de formation

LE COMPTE DE CAMPAGNE ET LE FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE

Vendredi 10h – Salle Guaise

Le stage abordera les points suivants :

- La CNCCFP
- Le mandataire financier
- Le financement des partis politiques
- Le candidat
- L'expert-comptable
- Le compte de campagne et son financement

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Vendredi 14h00 et samedi 9h00 – Salle Guaise

Objectifs : améliorer sa prise de parole, en fonction du type de public ou média, renforcer sa confiance en soi, revoir des fondamentaux.

Rappels sur quelques fondamentaux du discours politique.

Rappels sur le non verbal, la posture, le visage, le regard, les mains, l'intonation, les gestes, les silences... etc.

Il s'articule autour de 4 axes :

- I. Rappel des incontournables du contenu d'un discours politique en 2020
- II. Ciblage des attentes des participants
- III. Atelier de mise en pratique avec prise de parole (et micro) sur un thème (connu, pratiqué) pour chaque participant
- IV. Débriefing commun

FORMATION

Clément BOUSQUET

Président d'un cabinet de Conseils en finances locales



Articulation des financements publics et possibilités de subventions des fonds européens

Samedi 14h00 – Salle Guaise

La contrainte financière sera forte dans les prochains mois et la mobilisation des financements extérieurs sera un fort enjeu pour que les collectivités puissent continuer à investir. Au-delà du rappel des règles de participation de financement minimale de la part de la maîtrise d'ouvrage, la formation proposera deux parties. La première partie présentera les procédures pour obtenir des subventions au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et/ou de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les dernières évolutions liées à la loi de finances rectificative de juillet 2020 seront présentées. La seconde partie présentera les procédures à suivre pour obtenir des fonds européens, en mettant en exergue les pièges à éviter.

Le budget municipal

Samedi 14h00 – Salle Guaise

Cet atelier vise à présenter les fondamentaux des finances locales. En premier lieu, la structure d'un budget, l'articulation entre les différents documents budgétaires et le calendrier budgétaires seront présentés. En deuxième lieu, le module de formation présentera les indicateurs permettant de détecter une bonne ou une mauvaise santé financière de sa collectivité. En troisième lieu, le module de formation présentera la structure des dépenses et des recettes d'un budget, en effectuant un focus sur le nouveau pouvoir fiscal du maire à la suite de la réforme de la taxe d'habitation. Ce module de formation s'articulera sur des cas pratiques pour que chaque élue bénéficie d'une connaissance du budget communal très pragmatique.

DINER CRÉOLE

Vendredi 20h00 – Marché couvert
Place du marché aux légumes



Nous avons le plaisir de vous accueillir pour un dîner de prestige dans l'un des plus beaux monuments de la ville de Vendôme qui en regorge : son marché couvert et son élégante charpente métallique. Le dîner aux saveurs réunionnaises sera accompagné par une programmation musicale de qualité où alterneront musiques créoles et visitation acoustique de standards du rock contemporain.



Kafrine Color
Groupe de danseuses réunionnaises



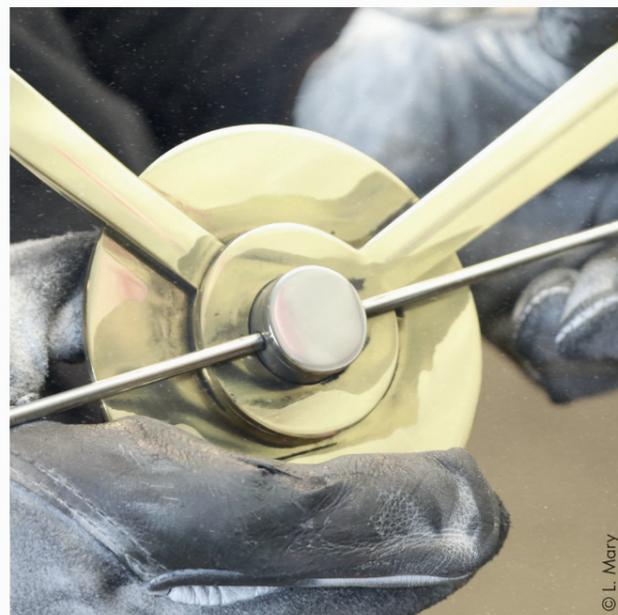
Caroline Mour - PCGM Music 
en duo avec son guitariste Stépan Goulain dans un répertoire de reprises de la pop rock anglaise



VENDÔME

BIEN PLUS QU'UNE PLACE

PLACE À L'INNOVATION



© L. Mary

PLACE À L'IMAGINATION

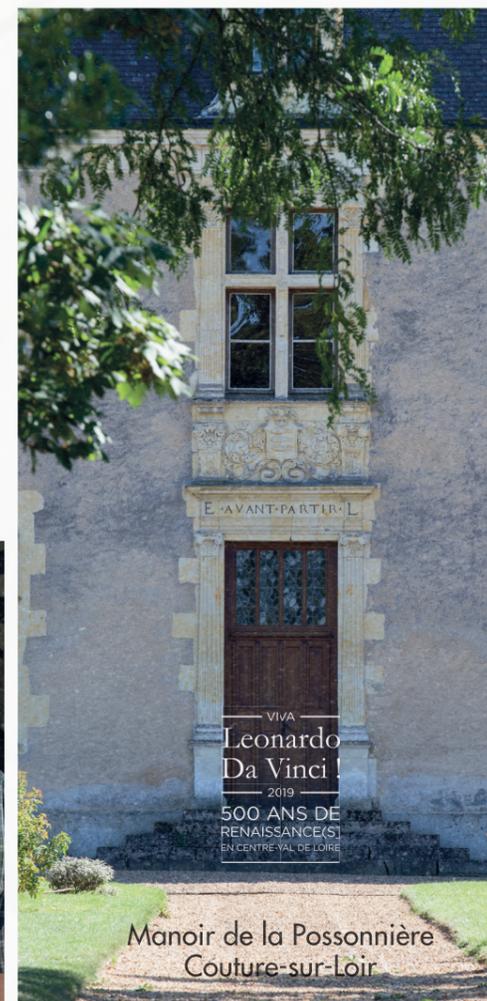


© L. Mary



VENDÔME

BIEN PLUS QU'UNE PLACE



Manoir de la Possonnière
Couture-sur-Loir

Hébergeurs, restaurateurs,
vignerons, artisans, artistes,
sites touristiques...

Découvrez nos talents sur
bienplusquuneplace.com



© Laurence Mary © Antonin Veillith - Territoires vendômois

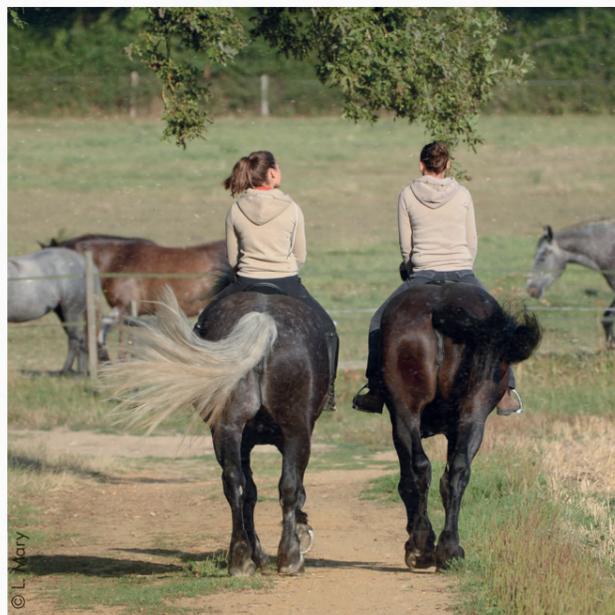


Jardin du Plessis-Sasnières
Sasnières



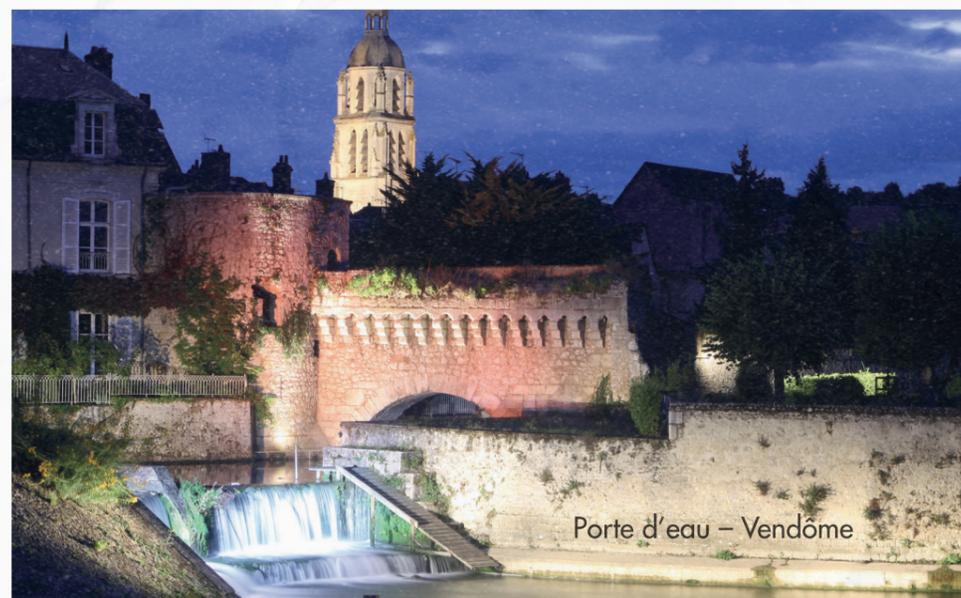
© L. Mary

PLACE AUX SAVEURS



© L. Mary

PLACE À LA DÉCOUVERTE



Porte d'eau - Vendôme



Chevet de la Trinité - Vendôme



#RentréeUDI

papier
recyclé